



Macon, mercredi 12 juillet 2023

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2023/00267**Cloture par l'avis n° FR/2023/04697**

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

Obstacles à la navigation (bois sur avant bec d'une pile de pont)**la Saône dans la traversée de Macon
obstacle à la navigation****Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)****- à partir du 16/01/2023 à 16:00 au 10/07/2023 à 12:00**

o Saône

au pk 80.500 (pont de st laurent) - Dans le chenal

Commentaire :

Un bois immobile et posé sur l' avant bec d'une des piles du pont de st laurent a été signalé et peut occasionner une gêne à la navigation de plaisance au PK80+500.

Les usagers de la voie d'eau sont invités à naviguer avec prudence dans ce secteur, jusqu'à l'enlèvement de cet obstacle.

Service(s) à contacter :

UTI Grande Saône, 26, Quai des Marans, 71000 MACON

Tél : 03 85 39 91 91

Date limite d'affichage :

Prochain avis.

Par délégation

Signé

Julien VIGOUREUX